

## CHECK UP RÉGLEMENTAIRE

### Mise sur le marché de l'Union européenne

*Un produit non conforme... est un produit invendable en France comme en Europe. Ainsi, dès que vous pensez créer un nouveau produit ou développer, améliorer un produit existant ; vous devez vous poser la question des réglementations européennes applicables.*

*Pour connaître vos obligations et engager les actions nécessaires, bénéficiez d'un diagnostic réglementaire et juridique sur mesure.*

#### VOTRE BESOIN

- Savoir à quelles réglementations européennes votre produit doit être conforme cf. REACH, marquage CE, ROHs, DEEE, réglementation déchets (base de données SCIP)...
- Distinguer les obligations réglementaires des prescriptions normatives
- Connaître les étapes de la mise en conformité d'un produit : analyse de risque, essais...
- Créer les preuves de la conformité : marquage CE, attestation de conformité, dossier technique

#### NOTRE SOLUTION

- L'analyse du produit pour identifier les réglementations applicables
- La détermination du statut juridique de votre entreprise et la présentation de vos obligations
- Une présentation des étapes de la mise en conformité
- Un soutien à la constitution des preuves de la conformité
- Un suivi dans la mise en oeuvre de vos obligations

#### LIVRABLES

- Un diagnostic réglementaire en version électronique

#### MODALITÉS

- Un rendez-vous de 2 heures pour comprendre la nature du produit mis sur le marché
- 4 à 5 semaines pour la rédaction du diagnostic
- Un rendez-vous de restitution

#### INTERVENANT

- Juriste en droit européen

#### TARIF

- Nous consulter

Opéré par :

 **CCI INTERNATIONAL  
GRAND EST**

 **enterprise  
europe  
network**



Business Support on Your Doorstep

**Ursula MARTIN**

 +33 (0)3 88 76 42 35

 u.martin@grandest.cci.fr

 [www.cci-international-grandest.com](http://www.cci-international-grandest.com)

**Soundouce ARAHOUANI**

 +33 (0) 3 88 76 42 11

 s.arahouani@grandest.cci.fr



SE PRÉPARER